

Image not found or type unknown



Dette bancaire, dossier de surendettement

Par **mlf**, le **30/01/2014** à **14:33**

[fluo]bonjour[/fluo]
J'ai besoin d'aide,
En 2010 j'ai déposé un dossier de surendettement qui a été accepté par la commission. Deux de mes créanciers (les autres ne se sont pas présentés dont LCL) ont saisi le tribunal pour annuler la décision de la commission. Le jugement a casé le résultat de la commission. Depuis 2010 je me suis arrangée avec les deux créanciers et je rembourse tous les mois. Depuis vendredi 24 janvier 2014, j'ai un huissier qui me téléphone tous les jours pour me dire qu'il va me saisir mes meubles et il a même envoyé un fax à mon employeur. Je ne comprend pas je n'ai reçu aucun courrier de LCL et aucun jugement m'a été signifié que dois je faire ? Je suis vie chez mon compagnon avec mes enfants, j'ai peur
[fluo]merci de vos réponses.[/fluo]